

RAPPORT STATUTAIRE – AG EXTRAORDINAIRE 2024 MISE EN CONFORMITE DES TEXTES

AG COMITE DE

COMITE DE COTE D'OR DE JUDO

DATE

Du 01 au 04 mars 2024..

LIEU : Vote électronique

RELEVÉ DE PARTICIPATION DES CLUBS

Composition de l'assemblée :

- Nombre total des clubs affiliés	46
- Nombre total des voix	1740

Conditions de quorum assemblée générale ordinaire :

Pour délibérer valablement, l'assemblée générale doit réunir au moins un tiers de ses membres ou un tiers des voix.

Quorum :

Indiquer les seuils de participation à atteindre pour que l'assemblée puisse valablement délibérer :
16.....membres présents (ou représentés), représentant 580 voix

Quorum atteint

OUI

NON

Conditions de quorum assemblée générale extraordinaire : [article 28 des statuts]

L'assemblée générale ne peut modifier ses statuts que si elle réunit au moins un tiers de ses membres ou un tiers des voix [...].

Lors de ces assemblées, les décisions de modifier les statuts doivent être prises à la majorité des deux tiers des membres présents représentant au moins les deux tiers des voix.

Quorum :

Indiquer les seuils de participation à atteindre pour que l'assemblée puisse valablement délibérer :
16.....membres présents (ou représentés), représentant 580 voix

Quorum atteint

OUI

NON

Participation des clubs :

Nombre de clubs présents	16	Nombre de voix présentes	650
Nombre de clubs représentés	0	Nombre de voix représentées	0
Total des clubs	16	Total des voix	650



PROCEDURE ADMINISTRATIVE & DECISIONS

Convocation adressée aux clubs le 1^{er} février 2024 avec les documents ci-après :

- **Modifications statutaires & réglementaires**

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Résolution n°1 : L'assemblée générale extraordinaire, sur proposition du Comité directeur du comité et après en avoir pris connaissance, approuve les modifications des statuts du comité telles que présentées

Nombre de voix : 650 Pour : 650.....
 Abstentions : 0
 Contre : 0

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Résolution n°1 Bis : L'assemblée générale, sur proposition du Comité directeur du comité et après en avoir pris connaissance, approuve les modifications du règlement intérieur du comité, telles que présentées

Nombre de voix : 650 Pour : 650.....
 Abstentions : 0
 Contre : 0

Certifié exact par :

NOM Prénom : CAQUINEAU Thierry Signature

Qualité : Responsable Administratif et Financier

**A RETOURNER AU SECRETARIAT GENERAL FEDERAL A L'ISSUE
 DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET DANS UN DELAI DE 10 JOURS MAXIMUM secretariatgeneral@ffjudo.com**

L. LAMY Secrétaire général